

SOCIÉTÉ CENTRALE D'AQUICULTURE ET DE PÊCHE

14, AVENUE DE SAINT-MANDÉ, PARIS (XII^e)

Cotisation annuelle : 5 F — C. C. P. Paris 153.25

Procès-verbal de la séance générale du 20 février 1964.

Présidence de M. M. BLANC, *Président*.

La séance est ouverte à 18 heures.

Communications.

M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. MARS-VALLET pour sa conférence sur « L'Art de pêcher ». Le conférencier déclare que c'est avec raison qu'on dit de la pêche qu'elle est un art, dans la mesure où elle procède, au départ, d'une certaine forme d'empirisme. Au début de son entretien, M. MARS-VALLET évoque la mémoire de son parrain à la Société, notre regretté collègue Georges EMPIRE, qui fut un grand pêcheur et un auteur halieutique écouté. A titre d'entrée en matière, le conférencier fait projeter sur l'écran quelques tableaux de peintres impressionnistes qui, séduits par la magie de l'eau, ont campé des scènes de pêche prises sur le vif. Il observe que la pratique de la pêche représente de nos jours un fait social nouveau avec, en France, plus de 4 millions de pêcheurs amateurs. Pour satisfaire aux besoins d'une clientèle croissante, l'industrie s'est développée et elle est aujourd'hui très modernisée. Nous exportons annuellement pour plus de 3 milliards d'anciens francs d'articles de pêche de fabrication française. Ces articles, cannes ou moulinets, sont devenus d'excellente qualité et sont très appréciés sur le marché.

M. MARS-VALLET fait un exposé de l'évolution du matériel de pêche, depuis l'hameçon sommaire de l'Age de la Pierre, seule pièce de l'arsenal primitif ayant subsisté, jusqu'aux productions perfectionnées de la technique industrielle actuelle, cannes en bambou refendu ou en fibres de verre, moulinets très élaborés qui lancent et récupèrent des fils de nylon fins comme des cheveux, reléguant les funestes « perruques » au rang des mauvais souvenirs.

Le conférencier étudie ensuite successivement les trois modes de pêche. C'est d'abord la pêche au coup, qui est une pêche d'affût où il faut attirer le poisson par des amorces appropriées. Les conseils donnés au début du siècle par EMPIRE et MATOUT, de pêcher fin et sensible, sont aujourd'hui devenus une condition *sine qua non* de succès, car le poisson est de nos jours très méfiant. On utilise maintenant couramment des fils de nylon de 8 à 10 centièmes. Les pêcheurs de compétition descendent même jusqu'à 4 centièmes.

C'est ensuite la pêche au lancer qui est une sorte de chasse où l'on cherche le poisson au lieu de l'attendre. Là encore le matériel permet de « leurrer » le poisson et la qualité de ce matériel permet de lancer au loin, avec précision, des leurres légers et d'arriver à maîtriser, avec des fils de nylon de 20 centièmes, des truites de 4 à 5 livres.

Enfin, la pêche à la mouche, la plus difficile à pratiquer. Après avoir insisté sur le fait qu'il n'y a pas de pêche banale ou vulgaire, mais seulement des pêcheurs ayant acquis une maîtrise plus ou moins grande dans l'art de pêcher, le conférencier déclare que, pêcheur à la mouche, c'est ce que devient celui qui est vraiment un très bon pêcheur. Pour y réussir il y faut à la fois l'habileté du lanceur et une profonde connaissance de l'eau et de ses habitants.

M. MARS-VALLET nous parle aussi des compétitions de pêche qui prennent chaque jour plus d'importance. Nous présentant des photos d'enfants en action de pêche, il insiste sur l'intérêt qu'il y a à développer chez eux la passion de la pêche, car c'est une excellente école où ils ne peuvent apprendre que de bonnes choses et où ils trouvent l'occasion, pour leur plus grand bien, de développer leur esprit d'observation.

Pour terminer, le conférencier évoque, en passant quelques belles photographies, le retour du pêcheur, en barque, à la tombée du jour, heureux instants de calme et de détente où l'homme goûte les beautés de la nature après une vivifiante journée de grand air.

M. le PRÉSIDENT remercie le conférencier de son exposé si vivant et si bien documenté ; il passe ensuite la parole à M. M. BOURGEOIS pour sa conférence « Pêche et Pisciculture en Haute-Marne ».

Au cours de trois séjours effectués en Haute-Marne entre les années 1957 et 1963, M. BOURGEOIS a eu l'occasion de suivre les réalisations piscicoles de ce département où l'on rencontre de nombreuses et pittoresques rivières de première catégorie d'une part et, d'autre part, de grands réservoirs d'eau et notamment l'étang du Der.

Le conférencier nous parle de la Pisciculture de Joinville, dépendant de la Fédération de Pêche du département. Cet établissement comporte deux salles d'incubation pour les œufs de Salmonidés et un emplacement réservé à l'incubation des œufs de brochets en carafes de Zoug.

A l'extérieur, existent cinq bassins en ciment, chacun de 11,90 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur et 75 centimètres de profondeur ; ces bassins sont susceptibles d'être compartimentés. L'ensemble permet l'élevage de 125.000 truitelles. L'eau alimentant la pisciculture est fournie par la captation d'une source qui assure en permanence une eau à 10° C pendant tout l'été. En cas de baisse du débit de la source dans les années de forte sécheresse, une motopompe électrique peut pomper de l'eau dans la rivière voisine qui est de première catégorie.

Des travaux en cours d'exécution dans une cressonnière des environs permettra de porter la production de la pisciculture à 360.000 truitelles. Ces truitelles sont destinées au repeuplement des rivières de la région. L'établissement possède un appareil de pêche électrique permettant, entre autres usages, la récupération, après les crues, des poissons prisonniers dans les mares temporaires.

La pisciculture de Joinville permet, d'autre part, la répartition annuelle de plusieurs tonnes de poissons blancs élevés dans des étangs loués par la Fédération et destinés au réempoissonnement des différents lots de pêche.

M. BOURGEOIS présente une série de photographies illustrant bien le pittoresque des rivières haut-marnaises, de leurs bords boisés et de leurs vieux ponts pleins de charme.

M. le PRÉSIDENT remercie M. BOURGEOIS de son intéressant exposé qui met bien en valeur les réalisations piscicoles du département et montre cette région sous un jour bien propre à tenter les pêcheurs.

La séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire général,

J. SPILLMANN.
